

LYON 5E

Un centre d'hébergement temporaire pour les demandeurs d'asile inauguré

Ce vendredi 2 décembre, la Ville de Lyon, la Préfecture du Rhône et l'association Forum Réfugiés ont inauguré le centre d'hébergement temporaire La Favorite, situé dans le 5^e arrondissement de Lyon au 40, rue de la Favorite. Un site qui permet de mettre à l'abri 25 demandeurs d'asile.

En raison de travaux de réhabilitation ne pouvant être effectués sur le site occupé par le centre de transit Le Pari Chariol à Lyon 3^e, l'association Forum Réfugiés a sollicité la Ville de Lyon pour identifier un site d'hébergement temporaire. La municipalité s'est mobilisée à la recherche d'un lieu vacant pour reconstituer une partie de ses places manquantes.

Une mise à disposition gratuite

Sur proposition du centre communal d'action sociale (CCAS), l'ancienne antenne relais La Favorite a été retenue. Le site est mis à disposition à titre gratuit à l'association Forum Réfugiés et ces premiers habitants se sont installés courant octobre.

« Ce centre d'hébergement temporaire s'inscrit dans le plan Hospitalité mis en place par la Ville de Lyon. Il s'inscrit aussi dans notre ambition de « zéro enfant à la rue ». Je suis heureux que ce lieu soit un lieu refuge, de chaleur, de répit et d'échange pour



La façade du site auparavant Antenne relais de la CCAS. Photo Progrès/Éric BAULE

ces familles en demande d'asile, sans cette synergie territoriale État-associations-Ville, rien ne serait fait », assure le maire de Lyon, Grégory Doucet.

Jusqu'en 2024

Ce centre d'hébergement temporaire de La Favorite compte 25 places et se compose de onze chambres de 7 m² à 16 m² répar-

ties sur deux étages, une cuisine commune, quatre douches, une buanderie avec une machine à laver et un sèche-linge. Une aire de jeux pour les enfants à l'extérieur du site est mise à disposition. Deux salariés de Forum Réfugiés sont sur place. Les travaux d'aménagement ont été financés par l'État à hauteur de 50 000 €.

Le centre de la Favorite est mis à disposition à titre temporaire



Jessica, Péruvienne, vit ici avec son fils de 12 ans, ce vendredi, au collège. Photo Progrès/Éric BAULE

jusqu'en 2024. Le site fera alors l'objet du projet porté par l'association Habitat et humanisme Rhône pour la création de logements sociaux, complétant le parcours logement des personnes hébergées au centre d'hébergement d'urgence La Maison des amis du monde (MAM), installé à proximité.

De notre correspondant, Éric BAULE

25
C'est le nombre de personnes, demandeurs d'asile, qui sont accueillis au 40, rue de la Favorite, dans le nouveau centre d'hébergement temporaire.

LYON 9E

Le conseil municipal des enfants est en place : les jeunes élus intronisés

Le premier conseil municipal des enfants avait été installé en 1984 dans le 1^{er} arrondissement de Lyon. Ce 30 novembre, Anne Braibant, maire du 9^e et Yohann Paris, adjoint en charge de l'Éducation, ainsi que Tristan Debray, conseiller municipal de la Ville, délégué à la Ville des enfants, entourés de parents et d'enseignants, ont installé, cérémonieusement, 15 enfants dans leur nouveau rôle.

Issus des classes de CM1 et CM2 de huit écoles (Saint-Charles de Serin, La Sauvagère, Les Bleuets, Antonin-Laborde, Frédéric-Mistral, Audrey-Hepburn et l'IME Le Bouquet), huit filles et sept garçons, âgés de 9 ans, ont reçu leurs écharpes tricolores et leurs « cartes professionnelles » portant la citation de Saint Exupéry : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de prévoir mais de le rendre possible. »

Séance photos officielles et privées, mais pas (encore) de discours de la part des nouveaux élus, lors de cette cérémonie. Le conseil se tiendra chaque mercredi afin d'apporter au conseil municipal des adultes des idées nées dans les cours de récré. L'association Francas et son directeur, Arnaud de Becheval, assisteront à tous les conseils des enfants.



Anne Braibant, les élus et les enfants, pour la postérité. Photo Progrès/Jean Louis PIHOUEE

LYON 9E

À Vaise, le parc Michèle-Mollard devrait voir sa superficie augmenter

Afin d'étendre le parc Michèle-Mollard, rue Cottin, la mairie est en train d'acquérir plusieurs parcelles de terrain. Deux d'entre elles ont été évoquées ce mardi en conseil d'arrondissement pour 1,5 million d'euros. Mais il faudra encore attendre la vente d'une dernière pour voir les travaux débiter.

Si aujourd'hui le foncier coûte cher au sein des différents arrondissements, acquérir des parcelles reste toutefois intéressant pour la Ville. Notamment, comme c'était le cas ce mardi 29 novembre, lors du conseil d'arrondissement, en vue de la réalisation d'un jardin public à proximité et en prolongement du parc Michèle-Mollard, situé rue Cottin.

Certains emplacements sont en effet réservés à la Ville de Lyon, étant inscrit au plan local d'urbanisme sous le numéro 13 pour extension d'espace vert et une partie, située au 6, rue Cottin, a déjà été aménagée pour étendre le parc, situé dans le quartier de Vaise.



Une parcelle de 685 m² se situe au 10, rue Cottin et va être acquise par la Ville. Photo Progrès/David TAPISSIER

Deux nouvelles parcelles proposées à acquisition

Ce mardi donc, deux nouvelles parcelles ont été proposées à acquisition : la première située au 10, rue Cottin est actuellement un terrain vacant de 685 m² environ à usage de stationnement, la seconde, au 31, rue Sergent Michel-Berthet, un terrain de 370 m² environ comportant un bâtiment préfabriqué à usage de salle de réunion, le reste étant également utilisé à usage de stationnement. À l'issue des négociations amiables engagées avec

l'association des retraités de R.P.T. Vaise, les parcelles devraient être acquises pour un montant de 1,5 million d'euros.

À noter toutefois qu'une autre parcelle, située au cœur de la zone, reste à acquérir, retardant le commencement des travaux d'aménagement du jardin public. En l'attente, et faute de connaître précisément la date, la Ville de Lyon consent de maintenir les lieux à disposition des retraités de R.P.T. Vaise.

La délibération a été logiquement votée l'unanimité.

D.T.